

Championnat de France par équipes Dames – promotion Sud

4 & 5 Mai 2019

Golf Resort Montpellier Fontcaude

38 Avenue des hameaux du golf 34990 JUVIGNAC

04 67 45 90 00

golf@golfhotelmontpellier.com – www.golfresortmontpellierfontcaude.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Pour les clubs** : Tout club de la région Occitanie non représenté dans les divisions nationales pourra présenter une équipe comprenant 12 équipières maximum.
Le nombre d'équipes sera limité à 24 et celles-ci seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- **Pour les équipières** : voir le règlement général § 1.2-2-1 (I-2-1) du vade-mecum sportif ffgolf 2019.
Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3) du vade-mecum sportif ffgolf 2019.
Il est interdit aux joueuses, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

2 - FORME DE JEU

- **6 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour** / Classement en brut sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour.
- **Les 2 meilleures équipes joueront en 3^{ème} division en 2020.**

3 - ENGAGEMENTS

- Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **jeudi 4 avril 2019** à minuit.
- Inscription des équipières sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 26 avril 2019** à minuit.
- **Les droits d'inscription s'élèvent à 200 €** par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. **Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des clubs restera acquis.**
-

4 - PRIX

Souvenirs offerts par la **ffgolf** aux clubs montant en 3^{ème} division.